



Résiliation d'un contrat cours servais

Par **laura Bebouh**, le **14/06/2016** à **18:40**

Bonjour,

J'ai souscrit en janvier un contrat au cours servais pour suivre une préparation au concours d'agent des finances. Sauf que j'ai des soucis de vue et je suis malade.

Je veux l'arrêter mais quand j'ai appelée la plate forme, une dame m'a dis que je devais continuer payer malgré que je fournisse un certificat médicale et qu'il fallait que sa soit un cas de force majeur.

Que faire?